

CFP-048M

C. P. PL 7

Loi réduire bureaucratie,
accroître efficacité de l'État,
imputabilité hauts fonctionnaires

Mémoire présenté à

La Commission des finances publiques

Consultations particulières et auditions publiques
sur le Projet de loi n° 7

Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître
l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires

Benoît Dumont

Citoyen

Le 25 novembre 2025

Mémoire présenté à
La Commission des finances publiques
Consultations particulières et auditions publiques sur le Projet de
loi n° 7,
Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État
et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires
Le 25 novembre 2025

Pourquoi la fusion de Transplant Québec et d'Héma-Québec serait une erreur majeure

Depuis plusieurs années, la question du financement et de l'efficacité des organismes publics revient au cœur des débats. Toutefois, certains projets de restructuration dépassent la simple logique administrative et touchent directement à la sécurité, à la dignité et à la vie humaine. La proposition de fusionner Transplant Québec avec Héma-Québec en est un exemple frappant. Une telle décision ne repose ni sur des données probantes, ni sur une vision cohérente du système, et risque au contraire de créer des effets pervers lourds de conséquences.

Au lieu d'améliorer la coordination, cette fusion introduirait des risques additionnels, des coûts accrus et une perte d'expertise, tout en brouillant les cultures organisationnelles — un cocktail dangereux dans un domaine où chaque minute et chaque décision peuvent sauver ou perdre une vie. Voici pourquoi cette fusion ne doit pas aller de l'avant.

1. Une fusion qui ne générera aucune économie administrative réelle

On présente souvent les fusions comme des remèdes miraculeux pour réduire les coûts. Pourtant, dans le cas précis de Transplant Québec et d'Héma-Québec, cette justification ne tient pas la route.

Transplant Québec est un organisme extrêmement spécialisé, de taille réduite, fonctionnant déjà avec une structure administrative minimaliste. Les gains potentiels

liés à la consolidation seraient donc quasi inexistantes. Dans la majorité des fusions d'organismes publics, les coûts liés à l'harmonisation dépassent largement les économies anticipées.

De plus, Héma-Québec possède une structure administrative lourde. Ajouter les activités de Transplant Québec ne réduira pas cette lourdeur : cela ne fera que superposer une nouvelle complexité. En clair, prétendre que cette fusion permettra d'économiser est une illusion. Les chiffres ne suivent pas, et l'expérience le confirme : les économies administratives sont un mythe.

2. Une fusion qui engendrera au contraire des coûts supplémentaires importants

Au lieu de réduire les dépenses, cette fusion créera inévitablement de nouveaux coûts.

Coûts en ressources humaines

- Harmonisation des conventions
- Recrutement et formation
- Gestion de transition
- Risque de départs des experts

Coûts liés aux systèmes et technologies

Les systèmes diffèrent complètement : migrations complexes, risques d'erreurs, coûts majeurs.

Coûts de transformation

Audits, refonte des processus, révision des protocoles, formation des hôpitaux partenaires — des millions en frais de transition.

3. Deux cultures d'organisations diamétralement opposées

Transplant Québec :

- Mission humaine et sensible
- Intervention auprès de familles en deuil
- Travail d'urgence 24/7
- Coordination clinique millimétrique

Héma-Québec :

- Mission logistique industrielle
- Production à grande échelle
- Processus standardisés
- Culture organisation « chaîne d'approvisionnement »

Ces cultures sont incompatibles et une fusion mettrait en péril la sensibilité humaine et la précision clinique essentielles au don d'organes.

4. On ne joue pas à la roulette russe avec la vie humaine

La transplantation repose sur un principe simple : chaque minute compte. Une erreur, un délai, et un organe peut être perdu.

La fusion introduira :

- confusion des responsabilités,
- délais supplémentaires,
- perte d'expertise,
- augmentation des erreurs humaines.

Ce risque n'est pas théorique : il est immédiat et potentiellement fatal.

5. Le modèle québécois du don d'organes ne peut être comparé mécaniquement aux autres pays

La culture du don varie énormément d'un pays à l'autre. La confiance, le rapport à la mort, la solidarité... tout cela influence les résultats.

Comparer le Québec à l'Espagne ou aux États-Unis est une erreur si on ignore les investissements massifs que ces pays consacrent au système.

Europe : modèles inspirants mais très coûteux.

États-Unis : dérives graves, risques de commercialisation et inégalités.

Le Québec doit protéger son modèle éthique, public et solidaire.

Conclusion

La fusion Transplant Québec – Héma-Québec ne générera pas d'économies ; elle créera des coûts. Elle diluera une expertise vitale et mariera des cultures incompatibles. Elle mettra en péril la confiance du public, tout en introduisant un risque inacceptable dans un domaine où la moindre erreur coûte une vie.

Mais au-delà de ces éléments objectifs, un autre facteur s'impose : la fusion proposée par le gouvernement Legault est **inattendue, non justifiée**, et surtout **imposée sans aucune consultation préalable** des deux organisations concernées. Elle va à l'encontre des conclusions des derniers travaux parlementaires sur ce sujet.

Imposer une fusion soudaine, sans dialogue, sans plan clair et contre les avis exprimés dans les processus démocratiques formels, ce n'est pas moderniser l'État : c'est agir à l'aveugle.

« C'est comme si un pilote se réveillait un matin convaincu qu'il peut se rendre sur la lune avec son avion. La réalité ? C'est un crash assuré. »